

**FICHE DE POSTE CONCOURS**  
**Session 2017**

**Externe**  
**Profil n° 34**

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**  
Groupe de disciplines : **Arts et Techniques de la Représentation (ATR)**  
Discipline : **Représentations de l'Architecture (RA)**

Catégorie statutaire : **A**  
Corps : **Maîtres- Assistants des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :  
École nationale supérieure d'architecture de : **Paris- la Villette**  
Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

**Missions et activités principales :**

Groupe de disciplines : **Arts et Techniques de la Représentation (ATR)**  
Discipline : **Représentation de l'Architecture (RA)**

**Charges pédagogiques :**

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :

La mission principale est l'enseignement des techniques de représentation fondamentales en architecture, la sensibilisation à la culture de la représentation et l'entraînement à la vision dans l'espace, sur l'ensemble du cycle Licence et pouvant se prolonger en Master. En particulier, il s'agit pour le titulaire du poste, d'enseigner les outils permettant de comprendre, de représenter et de concevoir l'architecture.

Le poste porte essentiellement sur les 3 premiers semestres du cycle de Licence.

L'enseignant pourra par ailleurs éventuellement intervenir dans un groupe de projet, ainsi que dans un optionnel en master.

**En Licence 1**, les cours de représentation s'organisent en groupes coordonnés avec les groupes de projet.

**S1 (49 H)** - L'enseignant devra assurer des cours d'initiation au dessin d'architecture et de la relation entre un espace à trois dimensions et ses projections (initiation au dessin en deux dimensions et aux conventions usuelles de représentation, coupe perspective, perspective frontale à un point de fuite, axonométrie oblique éclatée, rendu sensible de la lumière...). Entraînement au dessin à main levée : croquis, relevés in-situ, prise de notes graphiques...

**S2 (98 H)** - L'enseignant assurera des cours de géométrie descriptive, l'acquisition des principes fondamentaux des projections permettant la conception, la compréhension et l'analyse des formes et volumes géométriques.

**En Licence 2 (49 H)**, les cours visent à s'organiser en groupes coordonnés avec les groupes de projet.

**S3** - L'enseignant assurera un cours de géométrie des projections pour l'architecte : approfondissement du dessin d'architecture, de la perspective, des différentes formes d'axonométries orthogonales, de la construction des ombres et de la morphologie des propriétés des surfaces.

**En Master (49 H)**, l'enseignant pourra prendre en charge un optionnel pluridisciplinaire.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... :

L'enseignant(e) participera activement à la vie de l'école. Il/elle devra également assumer les charges liées à un poste d'enseignement à temps plein et s'y impliquer concrètement : participation aux groupes de travail sur l'enseignement des techniques de représentation, à la sélection des primo-entrants, suivi des stages, suivi des rapports de licence, suivi des mémoires HMONP, participation aux jurys, expertises et évaluations, aux instances pédagogiques (C.E.V.E., commissions, etc.).

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

## **Charges scientifiques :**

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;
- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

## **Environnement professionnel :**

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2174 inscrits en 2014 –2015.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;

4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;

5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;

6/ il propose une progressivité dans le 1<sup>er</sup> cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2<sup>e</sup> cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1<sup>er</sup> cycle Licence et 2<sup>e</sup> cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le groupe de disciplines retenu : ATR RA

Les techniques de représentations sont enseignées sur les trois premiers semestres du cycle Licence par le champ ATR RA, en cours magistral et TD, par groupes coordonnés avec les groupes de projet. Le champ comprend deux enseignants associés, dont le coordonnateur est représentant au CEVE, et sept contractuels. Les enseignants interviennent au moins dans deux semestres différents ; les cours sont élaborés collégialement et en complémentarité avec l'enseignement du projet, ce qui assure la progressivité d'un semestre à l'autre.

En première année, l'enseignement des techniques de représentation s'organise sur deux semestres. Le premier semestre est consacré à l'apprentissage du langage graphique de base permettant aux étudiants de commencer à représenter des projets. Au cours du second semestre, l'enseignement de la géométrie descriptive permet d'acquérir une faculté d'abstraction, une vision dans l'espace qui donne aux étudiants une certaine autonomie en phase de conception.

En deuxième année, le premier semestre est consacré à l'approfondissement de la géométrie des projections permettant à l'étudiant d'avoir une formation théorique, pratique et intellectuelle solide du dessin d'architecture, et un regard critique pour aborder l'apprentissage des logiciels pour l'architecture.

***Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école***

***Liaisons fonctionnelles : Direction des études***

## **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

**Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017/2018**